Collège de supervision des réviseurs d'entreprises Madame Bénédicte VESSIE Présidente 12-14 rue du Congrès 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 21 décembre 2020

Madame la Présidente,

Vous avez adressé un courrier au Conseil supérieur daté du 3 novembre 2020 visant à transmettre les commentaires du Collège à propos du « projet de norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique ». Nous en accusons bonne réception et vous remercions vivement de votre initiative.

Au terme de l'audition des représentants de l'IRE dans le cadre de la réunion du Conseil supérieur du 20 novembre 2020, le Conseil supérieur a demandé à l'IRE d'adapter un certain nombre de mesures afin de rencontrer les points évoqués durant l'audition ainsi que les remarques formulées par le Collège de supervision des réviseurs d'entreprises (dont copie avait été adressée le 9 novembre 2020 à l'IRE avec votre accord).

Un nouveau projet de norme (dont une copie est jointe à la présente) a été transmis par le Président de l'IRE en date du 7 décembre 2020 et a été approuvé par le Conseil supérieur dans le cadre de sa réunion du 11 décembre 2020. Un courrier a été adressé en ce sens au Ministre fédéral en charge de l'Economie.

Comme évoqué dans le cadre de notre contact du 18 novembre dernier, il a semblé important au Conseil supérieur de déboucher sur l'approbation de la norme. Certains éléments repris dans votre réaction du 3 novembre n'ont dès lors pas été intégrés. Je vous propose d'examiner les points non retenus et de les évoquer avec les représentants de l'IRE afin qu'ils soient intégrés dans une version future. Nous nous tenons également à votre disposition pour avoir un échange de vues en bilatérale à ce propos.

En outre, je tiens à vous informer que le Conseil supérieur a décidé de faire usage de son droit d'injonction à l'égard de l'IRE afin de mettre à jour la norme de 1992 traitant de la mission du réviseur d'entreprises à l'égard du conseil d'entreprise, adoptée avant l'introduction du bilan social en droit belge et en a informé le Président de l'IRE.

Nous vous remercions pour cette collaboration dans le cadre de la gestion de ce dossier et vous prions d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments distingués.